

# CEAS-point-com

Centre d'Etude et d'Action Sociale (CEAS) de la Mayenne  
6, rue de la Providence - 53000 Laval - Tél. 02.43.66.94.34 - Fax. 02.43.02.98.70 - Mél. ceas53@wanadoo.fr

Quelquefois on nous pose cette question : quel est l'intérêt d'adhérer au CEAS (20 €) par rapport à un simple abonnement à la *Lettre du CEAS* (15 €) ? Qu'est-ce que le fait d'être adhérent apporte en plus ? Vous avez fait le choix d'adhérer au CEAS et ce n'est donc pas à vous qu'il faut expliquer qu'adhérer, c'est pouvoir participer à la définition des orientations de l'association et par ailleurs soutenir son action.

N'empêche que le fait que certains puissent se poser la question doit quand même nous interpeller... Notre vie associative a aussi ses limites. Peut-on se contenter de la seule diffusion de la *Lettre du CEAS* à l'élaboration de laquelle, somme toute, peu d'adhérents participent ?

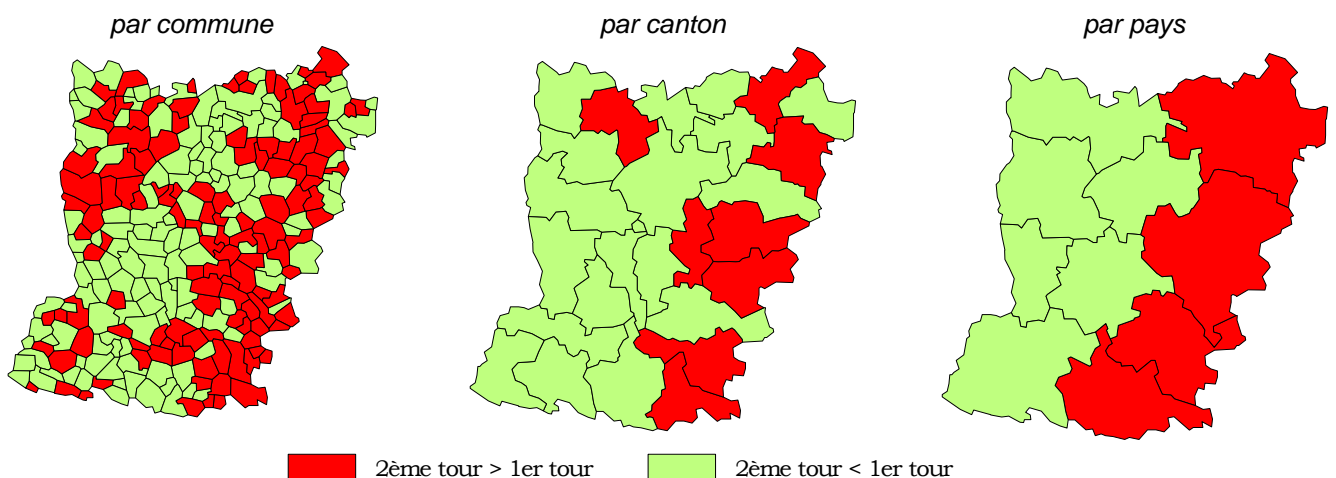
D'où une idée : un bulletin d'une ou deux pages, à parution irrégulière, transmis par messagerie électronique aux seuls adhérents, avec un double objectif :

1. Leur apporter rapidement des informations brèves, pratiques, sur les évolutions de la société, sur la Mayenne, sur le CEAS...
2. Solliciter leur point de vue, leur analyse, sur des faits ou des documents pour lesquels il apparaît utile de croiser les regards : les apports des uns et des autres pouvant dès lors enrichir les dossiers publiés dans la *Lettre du CEAS*.

Le titre (*CEAS-point-com*) est provisoire. Pourriez-vous nous en suggérer un ou plusieurs qui soient meilleurs ?

Nous envisageons de réaliser un dossier sur les élections présidentielles et législatives en Mayenne. Il ne s'agit pas de reprendre ce que la presse locale a déjà largement commenté, mais d'apporter des éclairages nouveaux. Ainsi, concernant les élections présidentielles, nous avons mis en perspective les voix d'extrême droite obtenues au premier tour par Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret, avec celles obtenues au second tour par Jean-Marie Le Pen. Dans certaines communes, le nombre de voix d'extrême droite a diminué (conséquence des campagnes de sensibilisation ?) ; dans d'autres cependant, il a augmenté. La localisation géographique de ces communes est surprenante, surtout quand on procède à des regroupements territoriaux. Pourriez-vous nous aider à commenter ces cartes ? Qu'est-ce qui a pu faire qu'à l'est du département, contrairement à l'ouest, on a plus voté pour l'extrême droite au second tour qu'au premier tour ? Merci vivement de vos contributions...

*Nombre de voix d'extrême droite entre le 1er tour (FN + MNR)  
et le 2ème tour (FN) des élections présidentielles*





## Intercommunalité

Dans son discours de politique générale le 3 juillet dernier, le Premier ministre a fait part de son intention de proposer au Parlement un projet de loi portant sur « *la refonte des textes liés à l'intercommunalité, aux pays, aux agglomérations et à la démocratie de proximité* ». Pour Jean-Pierre Raffarin, il s'agit de « *simplifier le travail des élus locaux et de sortir des blocages qui freinent aujourd'hui la dynamique territoriale* ».

Dans la foulée, Patrick Devedjian, ministre délégué aux Libertés locales, a évoqué une révision « *dans le sens de la simplicité et de la facilité d'exécution* » des lois sur l'intercommunalité, sur l'aménagement du territoire et sur la solidarité et le renouvellement urbains (SRU). Au cours d'une réunion avec les préfets, M. Devedjian a proposé qu'un « *groupe de travail associant des acteurs locaux et des préfets se penche sur une révision de ces lois à la rentrée de septembre* ». « *Il faut retenir le meilleur de ces lois* », a-t-il ajouté, estimant que certains des outils mis en place par les lois existantes « *ne peuvent jouer leur rôle en raison de certaines lourdeurs administratives* ».

A suivre...



## Vie associative

- 3 Le CEAS a tenu son assemblée générale le 4 mai dernier à Craon. Les adhérents absents et intéressés par le rapport d'activités et le rapport financier peuvent le demander au secrétariat.
- 3 **Composition du Conseil d'administration :**
  - François Bélivier, président (Laval) ;
  - Loïc Bedouet, membre du bureau (Laval) ;
  - Catherine Duchemin, membre du bureau (Saint-Ouën-des-Toits) ;
  - Alain Guégan, membre du bureau (Mayenne) ;
  - Jean-Pierre Bernard-Hervé (Mayenne) ;
  - Madeleine Bouttier (Port-Brillet) ;
  - Jean-Louis Chemin (Mayenne) ;
  - Robert Dalibard (Forcé) ;
  - Bernard Piau (Laval) ;
  - Jean-Yves Laurent, coopté (Saint-Quentin-les-Anges) ;
  - Madeleine Vettier, cooptée (Bourgon).
- 3 **La Lettre du CEAS** est diffusée après validation des articles par la commission « Communication ». Si ce travail de relecture sur le fond et sur la forme vous intéresse, vous serez le bienvenu. N'hésitez pas à contacter le CEAS. La prochaine réunion de la commission est prévue le mardi 27 août, à 17h30, au CEAS.